

Deux petites questions à qui de droit

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 593

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les conseillères municipales en France (Suite et fin.)¹

II

Nous avons voulu, pour mieux nous rendre compte, et de l'excellence du choix qui a désigné une femme parmi tant d'autres à ces fonctions toutes nouvelles, et de la tâche ardue qu'est celle d'une conseillère dans les actuels moments difficiles, — interviewer l'une de ces nouvelles collaboratrices municipales. Etant fixée dans les Alpes Maritimes, nous avons choisi la conseillère de Cannes : Mme Marguerite Bernard, ce qui nous a donné la joie d'approcher une femme charmante.

Les journaux locaux nous avaient appris déjà qu'il s'agissait de la femme d'un des praticiens les plus renommés de la ville, le docteur Siméon Bernard ; et que Mme la Conseillère était sympathiquement connue à Cannes pour le dévouement avec lequel elle s'occupe depuis de nombreuses années des déshérités de la vie. Elle est la présidente cantonale de la Ligue féminine d'Action catholique française, la vice-présidente-trésorière de l'Oeuvre maternelle, et depuis 1929 l'un des six administrateurs du Bureau de Bienfaisance de la Ville de Cannes.

Nous avons été reçue le plus aimablement du monde par une femme alerte et vive, à la mise sobre et soignée, au visage doux, au regard franc, au bon sourire, qui répond avec beaucoup de bonne grâce à toutes nos questions. Elle a une grande facilité d'élocution, un débit précipité par l'impétuosité de la pensée et sans doute aussi par l'habitude d'activités absorbantes et diverses.

Mme Bernard nous confie aussitôt qu'elle appartient à une famille de marins et surtout de médecins : son père, son frère, un oncle, son mari, plusieurs autres parents. Elle nous parle de son activité avec une simplicité et une modestie charmantes, sans chercher à se mettre en valeur. Elle évoque son travail au Bureau de Bienfaisance, où les six membres se partagent la responsabilité commune et assument la direction effective à tour de rôle, deux mois de l'année chacun. Maintenant qu'elle est conseillère municipale, elle a été désignée tout naturellement à la Commission des œuvres sociales. Dans cette charge, que de travail utile à accomplir ! On devine en elle une bonté agissante et une inlassable énergie, une vaillance obstinée dans tout ce qu'elle entreprend. Elle croit au bien ; elle veut le bien ; elle travaille pour le bien.

Elle participe aux réunions du Conseil municipal et où elle a, tout aussi bien que ses collègues, voix délibérative. Elle se dit heureuse du fait qu'étant Cannoise et connue de tous ses nouveaux collègues, elle a été acceptée par eux avec simplicité. Certes sa tâche comme celle de ses collègues est ardue, car les problèmes à résoudre sont à l'heure actuelle vastes et difficiles.

En réponse à nos questions, cette excellente conseillère nous dit sa foi en la collaboration féminine dans l'œuvre de relèvement moral et matériel de sa patrie ; sa confiance dans le féminisme sainement compris, car, dit-elle, là où une femme droite et énergique prête son concours, elle fait du bon travail. Son cœur la porte tout naturellement vers ce qui est utile et fécond, vers le soulagement des misères et l'abolition des injustices ; son sens pratique fait qu'elle voit clair et vite.

Nous ne doutons pas que des femmes comme Mme Marguerite Bernard rendent de signalés

services dans leur nouvelle charge de Conseillères. Nous voyons bien sans doute que cette participation féminine aux affaires publiques a de modeste, mais on peut espérer que ce premier pas — et surtout la réussite de l'expérience, réussite dont nous ne doutons pas un seul instant — ouvrira aux femmes des voies plus larges. La preuve étant faite de leur valeur et de leur utilité, on finira par faire appel à la collaboration féminine pour de plus importantes assises. On se plaint à juste titre qu'aucune femme n'ait été désignée pour faire partie du Conseil National dans un Etat qui proclame mettre tout son espoir en la famille, en l'éducation de la jeunesse... Cela viendra sans doute, quand beaucoup de femmes d'élite comme la Conseillère que nous avons rencontrée auront démontré la haute valeur de l'apport féminin dans l'œuvre de la Cité.

Mary NOGER.

Deux petites questions à qui de droit

Première question : Nous apprenons avec intérêt — et sans doute l'étude de Mlle Magdeleine Renaud, consacrée aux Problèmes de la famille dans le canton de Neuchâtel, sur laquelle nous reviendrons prochainement plus en détail n'est-elle pas étrangère à cette initiative ? — qu'un « Conseil de la famille » s'est constitué tout récemment à Neuchâtel, sous la présidence de M. Nieslé. Ce Conseil qui a pour but de mettre la famille à l'honneur et de lutter pour la diminution des divorces, est composé, selon un communiqué de presse, de juristes, de médecins, de pasteurs et de pédagogues ; mais l'on ne nous dit pas ce que nous aimerions surtout savoir, soit le nombre des mères de famille qui ont été appelées à siéger là ?... Nous en ferons connaître la liste avec grand plaisir.

Deuxième question : L'Espic général de Genève, Fondation d'ancienne date, à laquelle incombe toute l'assistance publique aux ressortissants de ce canton, lance un appel désespéré, non seulement à ses souscripteurs et souscriptrices habituels, mais à toute la population, les temps de guerre et de misère, les rapatriements de Genevois à l'étranger, ayant complètement mis à sec ses ressources pourtant considérables. Nul doute que chacun et chacune ne réponde à cet appel suivant ses moyens. Mais... comment se fait-il, alors que l'Espic général s'occupe des femmes et des hommes dans le besoin, alors que les bourses féminines s'ouvrent en sa faveur comme les bourses masculines (voir la liste des dons et legs au cours du dernier exercice)... comment se fait-il que sur les 23 membres de la Commission administrative, l'on ne puisse relever qu'un seul nom de femme, celui de Mme G. Ricard ? et que sur la longue liste des 154 membres qui se sont succédés dans cette Commission depuis soixante-dix ans, il n'y ait que deux membre féminins ?... Et pourtant à feuilleter le rapport des activités : maison de la vieillesse, maison des orphelins, magasin et service de vieux vêtements, maison de retraite pour femmes genevoises indigentes, secours aux veuves, services de l'enfance et des apprentissages, secours en nature, etc., etc... l'on ne peut pas dire qu'il s'agisse là de tâches dépassant l'entendement et les capacités des femmes. Alors ?...

La XXX^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Mme Leuch (Lausanne) exposa ensuite les changements apportés, sous la pression des circonstances, au droit de cité suisse, notamment en ce qui concerne les mariages fictifs et les naturalisations abusives. Notre journal en ayant déjà parlé, nous ne nous y attarderons pas.

La collecte du 1^{er} août 1941, année jubilaire, est consacrée à des buts uniquement intellectuels ; il semble qu'on aurait pu faire un choix plus national, a fait remarquer Mlle E. Zellweger (Bâle), qui a recommandé à ses sœurs la collecte pour le secours d'hiver qui se fera au mois d'octobre.

Une demi-heure de récréation pour prendre le thé dans le vestibule, thé préparé par les Femmes abstinences, dont plusieurs portaient le beau costume bâlois ; arrêt qui permit d'admirer les lambris dorés, les plafonds à caissons de plusieurs salles du vieil hôtel de ville, chacune pensant avec reconnaissance au miracle qui veut que toutes ces reliques nous soient conservées, chacune faisant, in petto le vœu fervent que ce miracle dure et perdure.

Les femmes et le front arrière...

...ont fait l'objet de considérations fortement pensées et bien dites de M. von Schenk (Bâle). Il ne s'agissait point des Services complémentaires féminins, ni des restrictions et de l'esprit d'économie des ménagères, mais de l'esprit de résistance, de la tenue morale et du patriotisme de celles qui ne sont pas citoyennes, mais, à qui on demande toutes les vertus du citoyen. L'exposé de M. von Schenk, s'il n'apportait rien de nouveau, mais des considérations bonnes à méditer, a été suivi avec beaucoup d'attention.

Les conférences publiques...

...du dimanche matin ont eu lieu dans le grand auditorio du Bernoullianum, en présence de M. Wenk, conseiller d'Etat, et d'une nombreuse assistance. L'économie de paix, sa préparation, le problème du travail féminin ont été exposés avec sagacité par Mme M. Schwarz-Gagg, membre de la Commission fédérale des fabriques à Berne. Quelle que soit l'issue de la guerre, il faudra procurer du travail aux démobilisés. Le chômage a disparu momentanément, mais on peut prévoir son retour. Les années de chômage que nous avons vécues ont été, quoiqu'il paraisse, accompagnées du manque de main-d'œuvre qualifiée ; il nous a fallu à plus d'une reprise emprunter cette main-d'œuvre à l'étranger, et aujourd'hui, nos industries d'exportation se plaignent de ne pas trouver le personnel qu'il leur faut. C'est que les années de chômage sont mauvaises conseillères ; elles conduisent les esprits superficiels à renoncer à l'apprentissage. Aussi un grand effort doit-il être fait auprès des écoliers et des parents. Ce problème concerne aussi bien les jeunes gens que les jeunes filles. Le travail féminin ne saurait être distrait de l'ensemble ; il est trop nécessaire à l'économie nationale, au commerce, aux bureaux, aux



Cliché Mouvement Féministe

Mlle A. L. GRÜTTER

Professeur à l'Ecole Supérieure de Jeunes Filles de Berne, trésorière pendant treize ans de l'Association suisse pour le Suffrage, présidente pendant quinze ans de l'Association bernoise, l'une des figures les plus connues du féminisme suisse-allemand.

administrations. La statistique fédérale nous apprend qu'il concerne le 48 % de la population féminine, le 52 % étant constitué par des femmes sans profession, ou taxées comme telles : ce sont les ménagères, les mères, les paysannes, les femmes des commerçants, des artisans, qui, toutes, travaillent avec leur mari à la prospérité et à la bonne marche de l'entreprise commune. Ce sont ces femmes qui aujourd'hui remplacent l'homme mobilisé et contribuent grandement à ce que la vie continue à l'arrière.

Comment adapter notre main-d'œuvre aux nouvelles conditions économiques, à l'économie de paix, à de nouvelles industries ? C'est un grave problème que les femmes aussi doivent s'attacher à résoudre. Mme Schwarz-Gagg a terminé en citant Mlle Martin qui supplie les femmes qui le peuvent de donner du travail autour d'elles, d'aider leurs voisines à « tenir » en leur procurant du travail.

Une intéressante discussion suivit, où Mlle D. Schmidt, adjointe au directeur de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation (Berne) fit allusion à quelques problèmes d'actualité, à la main-d'œuvre étrangère, à l'aide à la campagne, recommandant aux femmes qui le peuvent de libérer leur personnel domestique pour qu'il aille travailler à la campagne. M. Wenk, conseiller d'Etat, parla du financement des grands travaux et recommanda aux jeunes filles le travail domestique, ce qui ne plut guère à Mlle E. Zellweger (Bâle) ; les hommes toujours nous recommandent le travail domestique ; que font-ils, eux qui sont au pouvoir, pour contribuer à la formation des employées de maison ?

Enfin, Mlle Gourd apporta les nouvelles qu'elle a pu recevoir de personnalités étrangères, aussi bien dans les pays en guerre que dans ceux qui, sous le joug, ne possèdent plus le privilège dont nous jouissons de se réunir



Les femmes et les livres

A l'occasion d'un anniversaire Alice de Chambrier (1861-1882)

Une jeune fille... Une jeune fille poète, disparaît à l'âge de vingt-et-un ans. Est-il thème mieux propre à faire rêver ? Je n'y ai point manqué autrefois, et aujourd'hui encore, le souvenir d'Alice de Chambrier éveille en mon cœur de vibrants échos.

Elle était Neuchâteloise. Quelque trente ou quarante ans avant moi, elle avait vécu dans les mêmes milieux et presque dans les mêmes cadres. Certains de ses maîtres étaient encore les miens, certains de ses amis, ceux de mes parents ou grands-parents. L'hiver, à la ville, elle avait habité, sur la Promenade Noire, cette maison patricienne, à porte coquille cintrée, qui faisait face à la nôtre. Les étés, elle les passait à Bevaix, l'agreste village bérochois que, d'Areuse, où je vivais les miens, l'on gagnait en vingt minutes de bicyclette. Mes devoirs terminés, j'y allais flâner chaque fin d'après-dînée. Pourquoi ? Pourquoi trouvais-je là une sorte de paradis enchanteur

et enchanté ? Serait-ce que l'ombre d'Alice de Chambrier y errait encore ? Serait-ce qu'elle me l'avait fait voir par ses yeux ?

Dans un nid de verdure, au pied du coteau [sombre, Un village est blotti comme un oiseau frileux ; Les grands arbres lui font une auréole d'ombre Et projettent sur lui leurs contours onduleux. Au nord, le vieux Jura le veille et le protège ; Au midi, le lac bleu l'endort de sa chanson, Et les Alpes au front ceint de glace et de neige Coupent l'espace clair de son vaste horizon...

Sans me l'avouer, espérais-je la rencontrer une fois, au détour de quelque sentier, au repli de quelque vallon, la charmante poétesse dont j'avais alors à peine l'âge ?

La maison Chambrier — qui n'est pas le château de Bevaix, habité par une autre branche de cette famille — dressée en plein village sa large façade de pierre jaune au fronton triangulaire de l'Empire Par ce flottement des styles propre à notre pays, un haut comble de tuiles, surmonté de deux urnes, lui prête néanmoins un petit air dix-huitième. Dans la cour étroite qui la sépare de la route, flamboient, de juin à novembre, deux grandes corbeilles rondes de ficus ou de salvia. Le verger s'ouvre au-delà de la rue, tandis que le jardin, avec ses pelouses rafraîchies par la gerbe irriguée des tourniquets, avec ses plates-bandes fleuries et ses allées gravellées, s'étend à l'ouest, en terrain conquis sur les vignes. Ces vignes familiales, naguère encore source de tant de richesses, de tant de soucis aujourd'hui. Fermant l'horizon, la croupe à la fois puissante et onduleuse de la Montagne de Boudry, avec ses flancs boisés que gagne au soir, l'ombre bleue.

C'est ici que s'épanouit, en sa jeunesse heureuse, Alice de Chambrier. C'est ici qu'on parcourt la galerie de ses ancêtres et que l'on montre aux intimes, dans le grand salon de style, son album recouvert de peluche et cette prime-vère d'argent qu'accompagnée de son père, elle était allée quêrer en 1882, à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse. C'est ici qu'inclinant son pensif visage elle écrivait de l'aube au soir, tantôt sous les frondaisons en berceau, tantôt dans sa chambrette studieuse, la fenêtre ouverte sur l'horizon familial.

Souvent d'ailleurs, elle s'échappait pour gagner la campagne.

Je suis de ces rêveurs que la nature enchante, Qui préfèrent, dans l'ombre, un rossignol qui chante

Aux concerts des cieux, Qui, d'une étoile d'or s'éclaire dans la brume, D'un vieux clocher qui luit sous un baiser de lune

Se sentent transportés. Que de fois j'ai cru la voir passer, clair et mystérieux fantôme, sa capeline au bras, dans ce frêle vallon de la Tuilière qui, de Bevaix, ondule vers le lac. Que de fois, je l'ai vue assise sous les saules, son carnet aux genoux, le crayon en suspens, au bord du ruisseau qui farfouille et gazouille en descendant au Moulin. Je l'ai vue dans les prés, cueillant du coucou en avril et des colchiques, à l'automne. Je l'ai vue sur la berge où le joran, le soir, froisse doucement les roseaux. Cette berge où la jeune romancière avait dressé en imagination la cabane du père Anselme, l'ermite bienfaisant, précurseur de la Réforme, qui recueillait et soignait les victimes du baron pillard, seigneur du Châtelard. Tournant le dos

au lac, on voit d'ici le mamelon, aujourd'hui planté de vignes qui portait le farouche manoir. Là pourrissait, nous a-t-elle conté, dans un sombre cachot, le beau Gaston de Rocheblanche, tandis que la blonde Sibylle, fille du baron, songeait vainement au moyen de le délivrer. Le Châtelard faisait face à l'Abbaye, érigée sur la falaise ; un souterrain, dit-on, reliait les deux repaires.

Le rêve d'Alice, c'était de faire un jour restaurer cette Abbaye et d'y venir couler des jours solitaires, voués à la poésie, à l'histoire et à la charité. Une charité de châtelaine bienfaisante, à la mode d'autrefois.

Pauvre enfant, que dirais-tu aujourd'hui de voir bouleversée toute cette idyllique contrée que hantait ton souvenir ? Par escouades successives, les robustes gars d'Angleterre ou de Pologne, pris en Suisse comme dans une souricière, y sont employés à des travaux de drainage. Coupés, hélas, les vieux saules...

Les jeunes filles vont promener sous les saules. Marchant toutes de front et se donnant la main... asséchées, non ruisseaux, éventrées, les prairies. O poésie, ta place n'est plus sur cette terre que l'homme enlaidit chaque jour.

Ce vœu de célibat d'une enfant de vingt ans, la vie l'eût peut-être modifié. Mais il en dit long sur son impérieuse réaction. « Le jour, a dit Philippe Godeot, où Alice reçut de son père l'autorisation de se livrer à ses goûts littéraires, elle déclara qu'il n'y avait plus un seul point noir dans son existence si heureuse ».

Elle était née à Neuchâtel, le 20 septembre 1861 ; elle aurait donc aujourd'hui quatre-vingts ans. C'est à l'occasion de cet anniversaire que d'anciens — dont le professeur André Pierrehum-

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.